

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE AKAMENE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 62, Ilot  
4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/06/2025 , et enregistrés le 08/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE AKAMENE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- La gestion de bien et immobilier;
- La construction, vente et achat de bien immobilier ;
- Le lotissement ;
- Location et vente de véhicules ;
- Import/Export de marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU, Lot 62,  
Ilot 4

Dirigeant(s) M GODE MARIUS CESAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08131 du 12/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49056/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

